

FORMATION CONTINUE	TARIF Financé par la formation professionnelle continue présentiel et EAD	TARIF Non financé par la formation professionnelle continue (1) présentiel
Capacité en Droit Licence en droit généraliste et licence trilingue : 1 ^{ère} année 2 ^{ème} année 3 ^{ème} année Licence d'administration publique Master 1 ^{ère} année	1 000,00 €	500,00 €
Licence professionnelle « Droit et Opérations Immobilières	3 350,00 €	3 350,00 €
MASTER 2 ^{ème} année (sauf Droit privé – Juristes conseils d'affaires IAE/Faculté de Droit)	3 500,00 €	800,00 €
MASTER 2 ^{ème} année Droit privé – Juristes conseils d'affaires IAE/Faculté de Droit	6 000,00 €	6 000,00 €

Dans tous les cas les frais de dossier d'inscription, les droits nationaux (inscription à l'Université) et les frais spécifiques de l'EAD sont dus.

(1) Pour les candidats dont la formation n'est pas prise en charge par l'employeur ou un organisme :

- Le règlement de la formation peut s'effectuer en trois fois.
- Sur critères sociaux, une réduction ou une exonération des droits de formation continue peut être accordée. S'adresser au service de la professionnalisation.